

# Nouveaux Rythmes Educatifs (NRE) dans le Jura

## Constats et questions du terrain dans la mise en place des NRE

Ce document présente une synthèse :

- Des réponses au questionnaire envoyé aux ACM déclarés et aux organisateurs de périscolaire (38 retours écrits)
- Des temps de rencontre les 19, 25 et 26 septembre 2014 proposés aux acteurs du périscolaire regroupant des directeurs ACM, des coordonnateurs PEdT, des élus et des organisateurs ACM (47 personnes). Tous ces acteurs ne sont pas sur des territoires ayant un PEdT.

### I. Déroulement des trois temps de rencontre

#### a) Travail sur les représentations

Lors des trois regroupements départementaux, un premier travail a été réalisé sur les représentations individuelles des participants relatives aux objectifs de la réforme des rythmes scolaires. La mise en commun a montré que l'objectif premier d'amélioration des résultats scolaires, était souvent relégué au second plan du fait de la focalisation sur les activités périscolaires.

Après le travail sur les représentations, deux brefs rappels furent faits

#### b) Rappel sur les rythmes chronobiologiques:

La réceptivité et la disponibilité des élèves se situent à leur maximum entre 9h et 11h et entre 15h et 16h30. Ainsi, d'après les études scientifiques, il vaut mieux :

- limiter la journée à 5h d'enseignement par jour
- plutôt commencer le matin vers 9h que 8h30
- disposer d'une réelle pause méridienne de 2h30 pour reprendre vers 14h30

#### c) Rappel sur le pourquoi de cette réforme et ses objectifs

Depuis 10 ans, les résultats scolaires en France se détériorent, la semaine de 4 jours d'école a accentué cette dégradation. La concentration des temps d'enseignement, 144 jours contre 187 en moyenne dans les autres pays, se révèle inadaptée et préjudiciable aux apprentissages d'un plus grand nombre. La mise en place de nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013 poursuit avant tout un objectif pédagogique : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants, afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire.

**Le 1er objectif de cette réforme est bien de permettre aux enfants de mieux apprendre.**

- **en répartissant** mieux les 24h d'enseignement sur 5 journées dans la semaine
- **en positionnant** les horaires d'école aux moments de la journée où la faculté de concentration des élèves est la plus grande ( cf: rappel I).

d) Travail en groupe sur les pistes de solution

Il a été ensuite, proposé un travail en petits groupes sur 3 thèmes récurrents *dans les retours de questionnaires* :

**A - Les moments de transitions** (moments tampons) dans une journée concernent le passage de l'enfant d'un adulte à un autre adulte ou le passage d'un groupe à un autre groupe, chaque temps de passage génère des temps d'attente pour l'enfant.

**B - La prise en compte spécifique des 2/6 ans**

**C - Les activités adaptées à la pause méridienne**

## II. Synthèse des difficultés rencontrées et des pistes de solutions

La synthèse des retours au questionnaire (cf annexe) porte plus particulièrement sur 5 domaines repérés.

Les constats et difficultés rencontrées ont été regroupés dans ces 5 domaines. En parallèle sont présentés les observations de la DDCSPP et des pistes de solutions évoquées ou non lors des rencontres.

### Cinq domaines repérés dans les retours recueillis

1. Des constats et des difficultés soulignées par les équipes en charge du périscolaire (les organisateurs et/ou les équipes d'animation)
2. La mise en place des activités périscolaires
3. La pause méridienne
4. Le lien avec les enseignants
5. La fatigue des enfants

### DOMAINE 1 **CONSTATS ET DIFFICULTES** soulignés par les équipes en charge du périscolaire (organisateur ou équipes d'animation)

- La **gestion des listes**, déjà importante avant la réforme s'est complexifiée par les effectifs des NTAP, des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, des départs de bus ;
- Plusieurs listes à gérer sur un temps court : **enfants à répartir rapidement** entre APC (activités pédagogiques complémentaires), NTAP (nouveaux temps d'activités périscolaires), CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), des locaux dispersés et éloignés...
- **L'ajout d'une appellation de moment d'activité** (NTAP) qui ajoute de la confusion pour les parents lorsqu'il y a déjà un accueil de loisirs périscolaire ;
- La **surcharge de travail** liée à la mise en œuvre de la réforme (augmentation de la gestion administrative déjà colossale auparavant, multitude de réunions avec les partenaires, des mécontentements à gérer ...) ;
- La **peur constante d'égarer des enfants** dans les nombreux temps de transitions, les départs de bus (14 bus sur certains sites)...

- **Les heures de sorties d'école non respectées, des arrivées échelonnées, en retard**, ou arrivée d'un effectif important d'un coup ;
- La constitution du **dossier d'inscription complexe** ;
- L'absence de remplaçant afin de permettre aux équipes d'animation de partir en formation
- Ne pas se sentir soutenu, entendu, alors que la réforme impacte fortement le périscolaire
- **Etre tirillé entre des attentes contradictoires** (parents, élus, enseignants) ;
- L'obstacle de **recrutement** pour des temps courts d'intervention d'où des cas de difficultés pour **respecter le taux d'encadrement** pendant les NTAP (contrats pas intéressants financièrement, morcelés...);
- Difficulté de certaines équipes à proposer et **organiser les temps périscolaires sans que cela soit vécu comme un ballottage important pour les enfants** (gestion des groupes, déplacements, entrer et sortir d'une activité...).
- Des animateurs se sentent en difficulté pour **encadrer seuls** un groupe d'enfants, difficulté augmentée lorsqu'il faut disperser les enfants sur différents lieux ;
- Le **taux d'encadrement allégé** (14 au lieu de 10 et 18 au lieu de 14) rend la mise en œuvre des projets plus difficile sur le terrain.
- L'incompréhension de **familles** au **nouveau fonctionnement**, des équipes en difficulté pour l'expliquer.
- Pour **les élus** en charge de la mise en œuvre d'un PEdT, une manière de fonctionner nouvelle et complexe, qui leur demande de **se questionner sur l'éducatif** et d'animer son organisation sur leur territoire.
- Des territoires sont parfois plus en difficultés car non dotés d'un service d'accueil périscolaire déclaré, certains ne dispose même pas de garderie.
- Des **conditions pour réussir le périscolaire sont souvent loin d'être réunies**, alors que le volet périscolaire est mis en avant dans cette réforme.
- Demande **de disposer de temps pour** améliorer progressivement

## DOMAINE 2 LA MISE EN PLACE DES ACTIVITES périscolaires

Les activités périscolaires : Difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Difficultés liées aux locaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des locaux insuffisants et inadaptés, ce qui rendra la situation encore plus compliquée les jours de pluie et en hiver (trop peu de salles ou/et trop petites ou/et pas adaptées aux activités)</li> <li>- Certains évoquent la difficulté de fonctionnement sur plusieurs lieux (RPI).</li> <li>- Certains ont des difficultés à pouvoir utiliser des espaces dans les locaux scolaires.</li> <li>- Locaux pas ou très peu adaptés aux moins de 6 ans.</li> <li>- Locaux de l'AL trop éloignés de l'école</li> <li>- Locaux de l'AL trop éloignés d'équipements ou d'espaces aménagés (sportifs, médiathèque...)</li> </ul>	<p>Dans certains lieux, une collaboration avec l'école pour la mise à disposition des locaux scolaires est une priorité : élus locaux et groupe d'appui doivent aller dans ce sens après avoir identifié les lieux problématiques.</p> <p>Rappel : charte de bons usages des locaux GAD39</p> <p>En cas de RPI, peut être ne pas regrouper systématiquement les enfants et proposer un accueil sur place.</p> <p>Quand le temps ne l'interdit pas, sortir les enfants des locaux. Attention c'est un animateur avec son groupe dans un espace extérieur défini, éviter de sortir dans le même espaces plusieurs animateurs avec leur groupe .</p> <p>Après une journée de 6 h de position assise, éviter de remettre les enfants assis dans une activité. Même une simple balade dans l'environnement proche répondra toujours plus aux besoins des enfants. Les thématiques de sortie dans ce domaine sont innombrables.</p>
<p><b>Choix des horaires scolaires</b></p> <p>Des fins de journées scolaires très tôt dès 15h15 ou 15h45 parfois sans récréation</p> <p>→ enfants énervés, excités, pas en état d'entrer en NTAP</p> <p>→ inquiétude pour les enfants se retrouvant seuls à la maison</p> <p>→ insécurité des plus jeunes lorsqu'ils sont pris en charge par des intervenants extérieurs. Ils sortent, pour certains, de la sieste et se trouvent avec des encadrants, certes spécialisés dans un domaine, mais inconnus et parfois peu en capacité de s'adapter à des – de 6 ans.</p> <p>Des matinées d'école de 3h30 sont relevées par les animateurs et parents comme sources de fatigue.</p> <p>Le second service de restauration vers 12h45/13h est trop tardif pour les enfants</p> <p>Un temps de pause méridienne de 2H est encore trop restreint lorsqu'il y a 2 services de restauration ou lorsqu'il y a des déplacements. A fortiori lorsque les deux se cumulent.</p> <p>Les horaires scolaires irréguliers sur la semaine posent réellement problème : les enfants sont perdus, ne savent plus quand ils vont à l'école, au périscolaire...</p> <p>Les horaires scolaires différents selon les classes : compliqué pour les parents de fratries.</p>	<p>Aménager un vrai temps de transition (coupure) avant d'entrer dans NTAP (déplacement, temps de récréation, goûter...)</p> <p>NTAP après l'école. Si l'enfant n'a pas eu de récréation l'après midi, il est nécessaire d'aménager un temps de transition intégrant un temps libre avant l'entrée dans les NTAP. Néanmoins, tous les participants soulignent que 45 mm d'intervenant sont déjà courts... si en plus, il est demandé à ce dernier d'intégrer un temps de récréation dans son activité!</p> <p>Il n'y a aucune obligation à prendre un intervenant spécifique, surtout pour les maternels</p> <p>Les temps scolaires mal posés dans la journée sont un non sens/ amélioration des apprentissages, car quelle que soit la qualité des activités périscolaires, cela ne pourra pas compenser cette difficulté. Il est important d'installer d'abord :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une matinée de travail pas trop tôt le matin et ne dépassant pas 3h15.</li> <li>- Une régularité des horaires scolaires sur la semaine</li> <li>- Une reprise d'école l'après-midi plutôt à partir de 14h30</li> <li>- Un temps de pause méridienne est à allonger s'il y a des déplacements.</li> <li>- Le temps de pause se doit également de prendre en compte le nombre de services de restauration, plutôt 2h de pause pour un service de restauration, et au moins 2h30 de pause lorsqu'il y a 2 services.</li> </ul>

Les activités périscolaires : Difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Temps trop restreint pour mettre en place les NTAP</b></p> <p>Des acteurs soulignent qu'en fin d'après-midi, la durée de la séquence est réduite par des temps de transition, des temps d'attente pour la constitution du groupe, les habillages, le besoin de goûter, les déplacements....</p> <p>Sont notées également:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à recruter des intervenants ponctuels ou des permanents pour encadrer un temps aussi court</li> <li>- Difficulté à animer un temps court</li> </ul> <p>Durant la pause méridienne, l'activité est perturbée « entrecoupée » (ex : arrivées en retard, attente de la fin du 2<sup>ème</sup> service, départs en sieste ou APC, départs en bus...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demandes de plages de 2 à 3 heures pour organiser certaines activités dans les NTAP</li> </ul> <p>Des directeurs ACM signalent que l'augmentation du temps rend l'activité plus confortable :</p> <p>Ex : pouvoir manger tranquillement et disposer de temps libre ensuite</p> <p>Ex : pouvoir faire un atelier d'1h le soir</p>	<p>Ce problème est souvent à l'origine de demandes d'une demie- journée libérée? Pour organiser le péri scolaire, on veut regrouper le scolaire sur 8 demi-journées, ce qui est contraire à l'objectif premier de la réforme ! à <u>éviter</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à construire des temps d'animation courts (de 20 à 30 mn) est contraignant pour les adultes mais souvent bénéfique pour les enfants</li> <li>- S'il y a besoin de 2 à 3h pour une activité ou si l'intervenant ne peut pas se déplacer sur un temps court, choisir des temps plus adaptés à cette activité: le mercredi ou pendant les vacances</li> <li>- En soirée, la durée de certaines activités peut être allongée, surtout s'il n'y a pas de transport collectif. Sinon à charge des parents de récupérer leurs enfants plus tard auprès de la structure.</li> <li>- Utiliser le règlement intérieur, PP... pour mieux maîtriser l'organisation : inscriptions, horaires d'arrivée, de départ, respect des horaires par tous les acteurs</li> <li>- Rappeler l'objectif de la réforme et la nécessité du positionnement des horaires scolaires aux meilleurs moments de la journée pour les apprentissages</li> </ul>
<p><b>Enfants en manque de repères durant la journée.</b></p> <p>Nécessité pour les enfants de pouvoir se repérer dans tous les moments de la journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les transitions entre école/AL/NTAP/APC/cantine/transports suscitent inquiétude et parfois angoisse pour les enfants (plus ils sont jeunes plus c'est signalé).</li> <li>- Les transitions sont également observées comme source d'énerverment durant les multiples temps d'attente subis par l'enfant dans une journée.</li> <li>- Des directeurs ACM indiquent la difficulté pour les enfants de se repérer. Régulièrement, ils sont perdus lors des temps de regroupements, constitutions et/ou déconstructions de groupes, changements de lieux, d'encadrement....</li> </ul>	<p>L'enfant peut être en contact avec une dizaine de personnes différentes par jour (parents, transporteur, accompagnateur bus, enseignants, atsem, animateurs matin, midi, soir, intervenants extérieurs NTAP, agents de restauration...),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sont à visualiser les différents temps de la journée pour les enfants, (cela peut servir aussi pour les parents) ... ex : photos des lieux, des intervenants, codes couleurs, logos...</li> <li>- organiser visuellement le repérage des espaces avec les enfants</li> <li>- Identifier des personnes repères</li> <li>- Créer des rituels dans la journée.</li> <li>- Être attentif aux moments de transition qui multiplient les temps d'attente pour les enfants (voir dernière ligne du tableau)</li> <li>- Identifier les différents interlocuteurs/jour/par enfants. C'est indispensable, encore plus pour les plus jeunes.</li> <li>- L'intervention des ATSEM sur tous les temps des moins de 6 ans est plus adaptée pour cette tranche d'âge. Elle est à favoriser particulièrement sur les NTAP.</li> <li>- Privilégier les NTAP organisés par les <u>animateurs permanents du périscolaire</u> qui connaissent bien les enfants et leurs besoins, notamment pour les petits,</li> <li>- en cas d'intervention réalisée par des intervenants extérieurs, la présence et l'accompagnement par des animateurs permanents est à favoriser. Rappeler les besoins différents des enfants. Ces différences sont renforcées selon que l'enfant rencontre de grandes facilités ou non dans ses apprentissages.</li> </ul>

Les activités périscolaires : Difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Les attentes fortes (pression) des parents ou des élus locaux pour proposer des NTAP spécialisés, encadrés par intervenants extérieurs spécialisés dans une discipline sportive, artistique, environnementale ou culturelle pointue.</b></p> <p>Ces attentes d'activités spécialisées sont ressenties par les équipes ACM comme une pression en contradiction avec les besoins de l'enfant.</p> <p>Après un temps scolaire, des enfants aspirent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à jouer librement (n'adhérant pas une activité dirigée)</li> <li>- à être tranquilles, avoir du temps à eux.</li> </ul> <p>Comment prendre en compte ce besoin et la pression de parents et/ ou d'élus à imposer des activités demandant un réel investissement à l'enfant.</p> <p>Nécessité de composer avec les exigences de chacun, alors qu'elles peuvent être éloignées de l'intérêt de l'enfant .</p> <p>Difficultés de travailler en partenariat alors que l'intérêt de l'enfant est évincé.</p>	<p>Le 1er objectif de la réforme est à rappeler : améliorer les résultats scolaires des enfants. C'est permettre d'abord aux enfants d'être dans de bonnes conditions d'apprentissage scolaire et non dans une offre de sur-activité. La journée scolaire a été allégée, aussi, il faut veiller à ne pas la remplir d'emblée par des activités pouvant mobiliser le cognitif, l'attention....</p> <p>Les professionnels de l'animation sont bien placés pour observer l'enfant, et <b>prendre en compte ses besoins</b>, les mettre de côté ne peut que pénaliser l'enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* avant toute proposition d'activités NTAP, veiller à bien prendre en compte l'âge, les besoins de l'enfant.</li> <li>* dans tous les cas, proposer systématiquement, en parallèle d'activités spécialisées, des activités libres en extérieur et intérieur.</li> </ul> <p><b>L'organisation des activités jeu libre</b> doit être réfléchie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Le jeu libre est une activité <u>essentielle</u> dans la construction de l'enfant et sa réussite.</li> <li>* Jeu libre n'est pas synonyme de temps libéré pour l'animateur, au contraire, l'aménagement des espaces de jeu libre (en intérieur comme en extérieur) doit être pensé.</li> <li>* L'activité jeu libre nécessite préparation, observation et analyse de la part de l'animateur du groupe d'enfants concernés.</li> <li>* Les temps d'activités jeu libre, comme les autres activités, doivent faire l'objet de réflexion et d'analyse de la part de l'équipe d'animation.</li> <li>* Savoir valoriser ce travail dans le PP, au sein de l'équipe et à chaque occasion avec les partenaires, qui répond aux besoins de l'enfant.</li> </ul> <p>La participation d'intervenants ponctuels nécessite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en amont de travailler leur intégration au projet pédagogique de l'AL.</li> <li>- plus l'enfant est jeune, plus il faut être attentif à ne pas le solliciter par des activités trop dirigées. Le rappeler à tout intervenant.</li> <li>- aménager les espaces de jeux, dans la mesure du possible, par tranche d'âge.</li> <li>- s'appuyer sur le PP pour respecter les choix des enfants</li> <li>- au besoin, refuser toute intrusion dans l'organisation qui pourrait ne pas être adaptée à certains moments de la journée de l'enfant ou à l'âge du public.</li> </ul>



Les activités périscolaires : Difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Les activités ne sont pas toujours adaptées aux moins de 6 ans.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à trouver des intervenants sachant adapter leur prestation aux moins de 6 ans, parfois même aux moins de 8 ans.</li> <li>- Le nombre d'enfants ne permet pas toujours de faire des groupes par âges</li> <li>- La durée des NTAP peut être trop longue pour les petits</li> <li>- Les enfants souhaitent être tranquilles</li> <li>- Les enfants éprouvent de vraies difficultés à se repérer : dans l'espace, entre les différents temps, entre les différents intervenants ..., l'impression de ballonnement (de déplacer l'enfant dans tous les sens) s'est accentuée <ul style="list-style-type: none"> <li>- le rythme des plus jeunes peut ne pas être pris en compte</li> <li>- le besoin de sécurité affective de l'enfant est nié.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Les exemples cités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Le temps d'attente est trop long avant de pouvoir aller à la sieste. Lorsque la sieste ne peut pas être commencée en temps périscolaire, l'enfant tombe de sommeil. (la relation non fluide avec le scolaire l'amplifie).</li> <li>* Lorsque la sieste est située après la pause méridienne, donc durant le temps scolaire, l'enfant ne peut pas bénéficier de temps scolaire. L'organisation de ce type le pénalise.</li> <li>* Il revient aux intervenants non scolaires de proposer aux jeunes enfants des activités, alors qu'il est difficile de trouver des personnes extérieures compétentes pour ce public.</li> <li>* Des exemples précisent que des enfants peuvent être réveillés pour partir avec des personnes extérieures encadrant les NTAP.</li> <li>* difficulté à proposer une organisation permettant aux « grandes sections, parfois aux moyennes sections » de se reposer ...</li> <li>* après la sieste à la maison, l'enfant n'est pas accepté pour revenir à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Plus l'enfant est jeune plus le besoin est fort d'être accompagné par des adultes tout au long de sa journée, d'où l'importance de personnes repères</li> <li>* éviter les personnes sans références professionnelles auprès des jeunes enfants, même si leur technicité dans un domaine « temps libre » est reconnue.</li> <li>* l'accueil en périscolaire doit contourner le grand groupe et favoriser par une organisation interne, l'accueil en petits groupes (l'enfant est déjà en grand groupe 6h/j (école et cantine))</li> <li>* L'accueil des enfants de – de 6 ans est d'autant plus à individualiser que l'enfant est jeune.</li> <li>* le besoin de repos voire de sieste de l'enfant est à respecter, il lui permet d'être dans de meilleures dispositions pour apprendre et découvrir. Néanmoins, pour la sieste, rien ne doit être systématique, le confort de l'adulte ne doit pas passer avant celui de l'enfant.</li> <li>* Pour les NTAP des – de 6 ans, la participation des ATSEM est l'un des incontournables pour répondre à la sécurité affective des jeunes enfants.</li> <li>* après le repas, organiser systématiquement des activités calmes (récits, musique) pour les jeunes enfants qui ne vont pas à la sieste.</li> <li>* nécessité de réussir les transitions avec l'école (sorties/retour en classe, accompagnements par les adultes d'un point à l'autre; tuilage pour ne pas couper la sieste entre temps périscolaire/scolaire ; transmission des informations...), travailler une charte « transition facilitée »</li> <li>* s'appuyer sur des sites scolaires et périscolaires volontaires pour expérimenter des améliorations pour l'enfant.</li> <li>* prévoir l'accès à tout moment de l'accueil, à des temps de repos, des espaces pour être tranquille</li> <li>* savoir proposer des activités courtes, ludiques à tout moment, en particulier lors des temps d'attente.</li> <li>* aménager des espaces de jeux libres. Plus l'enfant est jeune, plus c'est indispensable.</li> <li>* positionner la sieste au plus près de la fin du repas 12h30/45. Il vaut mieux la commencer en temps périscolaire pour qu'elle puisse se terminer en temps scolaire, permettant ainsi à l'enfant de se réveiller avec des personnes repères (son enseignant, son atsem)</li> <li>* réfléchir à la mise en place d'arrivées échelonnées à la sieste et de levers échelonnés, il s'agit de prendre en compte le contexte et le besoin de l'enfant</li> <li>* offrir aux parents des créneaux d'ouverture de l'école pour des enfants qui ont fait la sieste à la maison, au moins un vers 15h.</li> <li>* sensibiliser les familles sur la nécessité d'un sommeil régulier pour l'enfant</li> </ul>
<p><b>En résumé pour les petits :</b> positionner la sieste juste après le repas. Les NTAP après la pause méridienne, incluant l'activité sieste, repos ou calme. Instaurer un rythme régulier chaque jour, des rituels pour sécuriser. A éviter l'encadrement par des animateurs extérieurs, favoriser l'encadrement par les ATSEM. En cas de difficultés manifestes le conseil d'école, le PedT sont des espaces d'échange et de décision.</p>	

Les activités périscolaires : Difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Des enfants veulent pouvoir « ne rien faire »</b></p> <p>Si des équipes indiquent que les enfants sont intéressés par les activités proposées, certains soulignent que l'enfant veut avoir du temps pour lui.</p> <p>Il est noté que l'activité relaxation en pause méridienne ou en fin de séance lui est bénéfique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer pour chaque temps d'accueil la possibilité d'activités non dirigées.</li> <li>- Redonner toute sa place au jeu : c'est un moyen essentiel dans la construction de l'enfant.</li> <li>-Organiser les temps de « ne rien faire » (imaginer les espaces avec les enfants, les supports, durant ces temps, le rôle de l'animateur sera surtout dans l'observation...)</li> <li>-Permettre aux enfants de choisir leur activité, en accueil de loisirs, le choix de l'enfant passe devant celui des parents, le PP est garant sur cet aspect.</li> <li>-Pouvoir prendre en compte le souhait d'un enfant de décrocher de l'activité en cours quand il en exprime le besoin. Après 5 à 6 h d'enseignement, certains jours pour l'enfant seront déjà trop pour rester attentif; lui imposer une heure de plus en NTAP qui nécessiterait de la concentration éloigne de l'objectif.</li> <li>- Favoriser et accompagner les activités libres en extérieur.</li> </ul>
<p><b>Des attentes parfois contradictoires des familles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demandent des activités de qualité mais demandent également une grande souplesse d'inscription.</li> <li>- des enfants sont inscrits mais ne viennent pas ou irrégulièrement. <ul style="list-style-type: none"> <li>- des parents peuvent avoir des propos dévalorisants concernant les activités proposées par les animateurs.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Faire connaître le PE et le PP</li> <li>* Etablir un règlement intérieur assez précis, le faire progresser pour qu'il cadre au mieux le service rendu aux familles, rappeler que la signature « famille » engage le signataire</li> <li>* Souligner que le service d'accueil périscolaire n'est pas obligatoire</li> <li>* Favoriser le départ en formation des animateurs.</li> <li>* Favoriser les temps de préparation en équipe et d'autoformation des animateurs et des directeurs</li> </ul> <p>La DDCSPP a proposé cette année plus d'une vingtaine de thématiques de formation pour les animateurs du périscolaire, certains organisateurs ACM et le CNFPT proposent également des temps de formation.</p>
<p><b>Des problématiques liées aux horaires de transports :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transports avant TAP le soir= des enfants ne peuvent y participer, des enfants se retrouvent seuls à la maison.</li> <li>- Transport après les NTAP = créneau d'activité court</li> <li>- Transports à l'heure de reprise de l'école dans le cas d'une pause méridienne allongée : impose cantine + TAP ou rien.</li> <li>- Pas assez de temps disponible entre sortie de l'école et départ du bus pour organiser une activité</li> <li>- Trop d'effectif d'enfants entre sortie de l'école et bus (nécessité de personnel spécifique quelques mn seulement pour prendre en charge ces enfants)</li> <li>- Deux départs de bus après l'école à 1/2h d'intervalle = coupe l'activité</li> </ul>	<p>On observe que les NTAP en fin d'après midi mettent en lumière la difficulté des transports collectifs alors que les NTAP durant la pause méridienne ne la soulignent pas.</p> <p>Proposer que les parents viennent chercher les enfants après NTAP.</p>



Les activités périscolaires : Difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Sortir et sortir hors des murs</b></p>	<p>Après des heures en intérieur, l'enfant a besoin de s'aérer, d'être en contact avec l'environnement extérieur. Ces moments de sortie sont à placer de manière à rythmer au mieux la journée, la coopération avec l'enseignant est à rechercher. Sortir hors de l'enceinte de la structure d'accueil (béton, bitume) pour être au plus près de la nature.</p>
<p>Demande de pouvoir mettre en place de <b>l'aide aux devoirs</b> pour les enfants qui arrivent tard chez eux.</p>	<p>Il est tout à fait possible d'intégrer un temps d'aide aux devoirs dans l'accueil périscolaire : il ne doit pas être la seule activité proposée, l'aménagement d'un espace à cet effet doit être mis en place, le rôle de l'animateur doit être précisé, les parents doivent être informés des objectifs.</p>
<p><b>Les transitions entre les temps, les temps dits tampons:</b></p> <p>Certains enfants sont pris en charge dans la journée par plus de 10 adultes différents : parents, nourrice, chauffeur, accompagnateur dans le bus, animateurs matin, enseignants, ATSEM, personnel de service du déjeuner, animateurs du midi, intervenants extérieurs, animateurs soir, ... Tous ces temps où le groupe est à recomposer selon l'activité (AL, école, cantine, NTAP.....) sont des temps d'attente qui se multiplient</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rigueur dans les inscriptions et le respect des horaires : règlement intérieur.</li> <li>-Bien communiquer auprès des parents (oral, rencontres, affiches et documents écrits : charte, projet pédagogique, PEDT...)</li> <li>-Etre efficace dans la constitution rapide des groupes, ce qui demande une organisation sans faille des animateurs pour ne pas trop « bousculer » les enfants.</li> <li>-Organiser les tables du repas de midi en fonction de l'activité qui suit.</li> <li>-Temps de « récréation-respiration dehors » entre les différents temps.</li> <li>-Animer les temps d'attente pour qu'ils soient vécus au mieux par les enfants.</li> <li>-Bien prendre en compte les temps de déplacements.</li> <li>-Avoir une régularité sur la semaine, des repères dans le temps, dans les espaces.</li> <li>-Permettre à l'enfant d'être autonome à partir d'un certain âge dans l'organisation de son temps.</li> </ul>

## DOMAINE 3 LA PAUSE MERIDIENNE

La pause méridienne : difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p><b>Quelle durée de pause méridienne ?</b></p> <p>La pause courte (1h30 à 1h 45) est source de difficultés particulièrement lorsque les effectifs sont importants, qu'ils nécessitent 2 services ou lorsqu'il y a des déplacements en bus durant la pause. Les enfants sont pressés, le repas est expédié, rien ne ressemble à une pause</p>	<p>Plus la pause est courte moins l'enfant sera disponible pour des apprentissages. Une reprise d'école à 13H30 ne prend pas en compte le besoin de l'enfant.</p> <p>La pause supérieure à 2H permet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* de ne pas trop bousculer les enfants, d'avoir plus de temps pour manger, en particulier pour les plus jeunes</li> <li>* de se détendre, de se ressourcer, de se reposer</li> <li>* de jouer, de participer à des activités,</li> </ul> <p>Les bénéfices d'une pause de 2h45 comparée à une pause de 2h a été expérimentée sur un site. A l'unanimité les enseignants ont souhaité étendre la pause de 2h 45 à l'ensemble de la semaine. Les temps scolaires étant positionnés de 14h45 à 17h. Sur ce site, les enseignants ont préféré améliorer un confort d'enseignement l'après-midi (intéressant pour eux et les enfants) plutôt que le bénéfice d'une fin d'école plus tôt à 16h15.</p>
<p><b>Quelles activités durant la pause méridienne ?</b></p>	<p>Le choix des activités est à adapter à ce temps, entre 2 moments d'école.</p> <p>En pause méridienne, il vaut mieux ne pas trop solliciter l'attention ou la concentration pour permettre à l'enfant de se ressourcer et de rester disponible pour les enseignements de l'après pause.</p>
<p><b>La « sieste payante »</b> des parents s'en étonnent</p>	<p>Les temps hors de la famille ont tous un coût, qui peut être supporté par la collectivité totalement (école : Etat) ou en partie (accueil de loisirs / assistantes maternelles : Caf), afin notamment de rémunérer les intervenants (enseignants, animateurs, nounous, Atsem, personnel de ménage, etc.)</p> <p>Le caractère payant des activités périscolaires est possible. Il est modulé en fonction des revenus des familles. La sieste ou le temps calme pour les enfants qui en ont besoin, ont toute leur place parmi les activités proposées en périscolaire.</p> <p>Il est même plus pertinent de proposer la sieste juste après le repas sur le temps en périscolaire et de réserver les temps où l'enfant est réveillé pour les temps d'école. On a sur certains sites des enfants qui dorment durant le temps d'école alors qu'ils sont pris ensuite en charge par des intervenants périscolaires pour des activités.</p>
<p>Difficulté pour le 2<sup>ème</sup> service quand il y a deux services : <b>2eme service tardif</b>, temps court pour une activité après-repas</p>	<p>Dans ce cas il y a une activité avant repas, et un temps libre ou activité calme après repas. Possibilité de chevauchement des deux services, salle de restauration supplémentaire ?</p>
<p><b>Intérêt ou non de pouvoir proposer le départ en sieste juste après le repas?</b></p>	<p>Avant d'aller à la sieste, une transition d'une quinzaine de minutes peut être utile après le repas, mais une attente de sieste contrainte d'une 1h à plus après le repas n'est pas respectueuse des besoins de l'enfant.</p>

## DOMAINE 4 LES RELATIONS AVEC LES ENSEIGNANTS

Relations fluides = recherche de solution aux difficultés

Relations distantes = ajout de difficultés aux difficultés

Les relations avec les enseignants : difficultés rencontrées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
Pas toujours de liens entre APC et périscolaire (choix du moment, contenu, pas d'inscription sur une période identique...)	Cf: domaine 2 : la mise en place des activités périscolaires
Le temps d'accueil avant le retour en classe l'après-midi peut être sujet de débat : des enseignants veulent que les enfants accueillis en périscolaire arrivent avant l'heure officielle de reprise de l'école (10 minutes avant), d'autres au contraire préfèrent que les animateurs les prennent en charge jusqu'à l'heure de reprise de l'école.	Piste : des questions de locaux, de cour peuvent se poser, la solution la plus adaptée est à rechercher localement par l'échange. On peut inciter à une réflexion pour éviter l'énerverment des 10 minutes de récréation avant la reprise de l'école l'après-midi après une activité canalisée en petits groupes.
Parfois des retours négatifs sur la qualité de l'activité proposée (pas calme, énervement des enfants, difficulté à reprendre les apprentissages)	A vérifier dans la durée de manière objective. Travailler avec l'équipe du périscolaire sur les activités proposées, la qualité de l'animation et de la relation éducative et les temps de transition.
Parfois des difficultés à mutualiser des locaux scolaires	Piste : voir modèle de convention de mise à disposition et charte de bon usage réalisés par le GAD. Réflexion à poursuivre au sein du GAD, en particulier pour les secteurs en difficulté

## DOMAINE 5 : LA FATIGUE DES ENFANTS

Plusieurs accueils de loisirs font part d'une fatigue des enfants en fin de semaine, en particulier les petits ou inversement d'une excitation importante.

**Attention, un enfant fatigué** n'est pas dans les meilleures dispositions pour apprendre et découvrir, ses résultats scolaires en trouveront impactés.

La fatigue des enfants : causes mentionnées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
<p>Durée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La séquence d'accueil allongée de 45 mn après l'école</li> <li>- un temps supplémentaire à organiser pour de jeunes enfants, lorsque l'effectif est important, selon le contexte, c'est inconfortable autant pour les enfants que pour les animateurs qu'il faut mobiliser pour une séance de 45 mn (ex fin d'école dès 15h45, parfois 15h15)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser au maximum des petits groupes séparés</li> <li>- Sortir dehors, après 6h en intérieur en position assise, une ballade tranquille de 20 mn est plus profitable que toute activité en salle.</li> <li>- Aérer plusieurs fois /jour les espaces intérieurs</li> <li>- Proposer autant que possible des temps de relaxation, de récit, de lecture ou de musique</li> </ul> <p>Une longue séquence d'après-midi nécessite effectivement de bien prendre en compte les âges, d'adapter la durée des séquences pour les petits...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réinterroger l'organisation globale, car un travail scolaire mal positionné en début d'après-midi peut générer un report de fatigue, de même que des activités périscolaires inadaptées, des intervenants exigeants, une matinée scolaire trop longue, une pause méridienne trop courte...</li> </ul>

La fatigue des enfants : causes mentionnées	Observations DDCSPP et/ou des pistes de solutions
La matinée de travail allongée (3h30)	À voir en comité de pilotage PEdT pour la raccourcir
Effectif important - Imposer une vie collective en grand groupe en l'absence de locaux ou de locaux inadaptés pour l'accueil des enfants,	Le partage des locaux est une piste à creuser avec les partenaires. A réinterroger en conseil d'école, en PEdT
L'obligation de se lever à la même heure 5 jours de suite	Il faudrait questionner les parents au sujet de l'heure du coucher. En principe, avec un coucher régulier chaque jour, à une heure adaptée, le rythme de l'enfant est pris en compte. Sensibiliser les parents sur les bénéfices du sommeil dans le développement de leur enfant et sa réussite. Attention à la cassure du rythme du sommeil possible le WE
La difficulté à s'endormir à la sieste (proposée trop tard, entrée échelonnée difficile...)	La sieste est à proposer au plus près de la fin du repas, réétudier l'organisation de la journée, l'intérêt de l'enfant Réfléchir à tout aménagement favorisant entrée et départ échelonné, se rapprocher des sites où cela fonctionne
Difficulté à trouver des repères, prendre un rythme, angouisses.	Voir domaine 2 sur la mise en place des activités périscolaires, les temps de transition et la nécessité des repères stables.
Le nombre d'encadrants différents dans la journée déstabilise, perturbe et fatigue les plus petits.	Ne pas attendre pour rectifier la situation, à voir avec les élus et les organisateurs pour <ul style="list-style-type: none"> <li>- privilégier l'encadrement par ATSEM pour les - de 5 ans</li> <li>- sinon préférer l'encadrement par des animateurs permanents</li> <li>- éviter la prise en charge par des intervenants extérieurs pour les plus jeunes</li> </ul>

**Fatigue, des exemples d'erreurs relevés :** pause méridienne trop courte, matinées ou après midi débutant trop tôt, demie journée trop longue, semaine irrégulière, sieste mal positionnée, mal organisée.....

### III. Quelques points de vigilance

**VIGILANCE :** Ne pas céder à la pression d'adultes pour construire le programme des Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (NTAP), afin que l'offre réponde aux besoins de se ressourcer, intégrant naturellement le temps de sieste/repos, les temps de jeux libres et calmes, pour favoriser au mieux les apprentissages en temps scolaire.

**VIGILANCE** Avant de questionner et travailler sur le périscolaire, il est nécessaire que les horaires scolaires prennent bien en compte **les 3 étapes** suivantes :

1. la réduction des heures sur une journée, en créant une 5<sup>e</sup> matinée d'école, plutôt placée le mercredi pour éviter une coupure dans le rythme de la semaine.
2. des horaires d'école les plus propices aux apprentissages (cf travaux des médecins, chrono biologistes depuis 30 ans)

3. une régularité des horaires scolaires sur la semaine.

## IV. EVITONS LES CONFUSIONS

- A. entre **raccourcir les temps d'école/ jour** (objectif 1) et **raccourcir la journée de vie en collectivité** de l'enfant (objectif 2).

La réforme porte sur l'objectif 1 et ne peut pas intervenir sur le 2. Les parents ont toujours des besoins de garde durant leur activité professionnelle, donc l'orientation pour terminer le plus tôt possible l'école l'après midi ne réduit pas pour autant la journée de vie en collectivité de l'enfant.

- B. entre proposer des nouveaux temps périscolaires **(NTAP) adaptés aux besoins de l'enfant** et proposer des nouveaux temps périscolaires **(NTAP) « attractifs » aux yeux des adultes**, notamment des parents.

La réforme allège les temps d'apprentissage scolaire /jour, les NTP n'ont pas pour objectif de venir remplir ce temps libéré avec des activités dirigées et contraignantes en apprentissage.

Les activités proposées sur le temps libéré doivent être respectueuses du rythme de l'enfant, lui apporter du temps pour se ressourcer, respirer à son rythme pour être disponible au mieux sur les temps scolaires. Le thème de l'activité et surtout la démarche de l'intervenant sont primordiales pour y répondre.

Il faut faire preuve de beaucoup de pédagogie pour pouvoir contrer la forte attente des adultes (confortée souvent par les messages des médias) qui réclament des **activités spécialisées, activités dirigées mais à contrario, contraignantes, exigeantes** en terme d'investissement, de concentration, venant ponctionner le « capital concentration » des enfants en temps scolaire, peu compatible avec l'objectif de la réforme.

## CONCLUSION :

Le recueil des réponses au questionnaire et les regroupements départementaux ont été réalisés au plus proche de la rentrée de septembre pour tenter d'apporter rapidement des éléments d'information et des pistes d'amélioration, suite aux alertes « appels au secours » des premiers jours.

Pour les participants qui ne disposent pas d'un PEdT, les échanges ont permis de prendre conscience de son intérêt comme moyen pour les acteurs éducatifs de se rencontrer, de mieux se situer dans la chaîne éducative, de pouvoir si besoin exprimer leur propre situation, pour réfléchir à la meilleure organisation du temps scolaire pour l'enfant et à sa prise en charge selon le contexte, la plus adaptée des enfants tout au long de la journée.

Le nombre d'intervenants autour de l'enfant montre la nécessité de les connaître et d'organiser au mieux les temps de transition entre les intervenants tout au long de la journée.

Ces dernières rencontres soulignent encore le constat du déplacement de la réflexion « polarisée » des acteurs sur le périscolaire sans interroger le positionnement des horaires scolaires. Quelque soit la valeur du périscolaire, elle ne pourra pas seule combler la pénalité produite par des horaires d'école mal positionnés pour permettre aux enfants de mieux apprendre, même si on peut imaginer que la qualité du périscolaire peut l'atténuer.

## La qualité du temps périscolaire dépend

- essentiellement de l'organisation des différents temps de l'enfant sur la journée (tributaire du positionnement des horaires d'école) prenant en compte : les espaces disponibles, le taux d'encadrement, les temps de préparation, de concertation et d'évaluation accordée aux animateurs, la communication avec les acteurs dont les parents.
- De l'attention portée aux objectifs de la réforme dans le projet pédagogique de l'accueil
- Du lien entre les intervenants éducatifs, enseignants et animateurs notamment
- et à la marge d'activités phares proposées lorsqu'elles s'inscrivent pleinement dans le projet pédagogique.

### La réforme a mis en lumière :

- Les municipalités associées aux orientations éducatives de leur territoire
- Les besoins de l'enfant, les rythmes chronobiologiques
- Des résultats scolaires à améliorer en déployant et organisant mieux le temps scolaire.
- La place d'une multitude d'acteurs éducatifs, l'enseignant n'est pas seul.
- La durée des temps non scolaires pour l'enfant. Ces temps d'accueil sont sortis de l'ombre, leur existence dans la journée de l'enfant est mieux connue, l'animateur se sent moins ignoré.
- Avant la réforme, un enfant pouvait déjà passer plus de temps en accueil de loisirs (péri et extra scolaire) qu'il ne passait sur les bancs de l'école. La réforme a augmenté ce temps pour les enfants qui ne fréquentaient pas le périscolaire.
- Le besoin de renforcer la professionnalisation des équipes périscolaires
- L'absence d'équipements ou de locaux à proximité
- La spécificité des 2/6 ans
- Le nombre important d'adultes intervenant auprès de l'enfant peut être source de perturbations en particulier pour les plus jeunes
- L'importance de **dresser un état des lieux**, de prendre en considération tous les paramètres et la spécificité du territoire, pour organiser la continuité éducative la plus adaptée.
- La nécessité de **cohérence pour construire le projet entre tous les acteurs** (école, accueil de loisirs, intervenants ponctuel, élus, parents...), une des clefs principales de la réussite de la réforme.
- La nécessité de bien communiquer auprès des parents pour qu'ils aient une connaissance précise des adultes en charge de leur enfant et de leur rôle.
- Des attentes récurrentes de certains parents ou élus en terme d'activités périscolaires nécessitant un engagement et un investissement fort des enfants alors que certains enfants ne sont pas en capacité d'y répondre sans pénaliser leurs propres temps d'apprentissages scolaire.
- Le (très) relatif confort quand un ACM existe sur le territoire
- Des territoires isolés, en retrait, en difficulté pour organiser

**Dans tous les cas, il est important de ne pas perdre de vue l'objectif premier de la réforme :** améliorer les résultats scolaires en positionnant au mieux les temps d'apprentissage. La qualité du périscolaire ne pourra ni pallier, ni se substituer à une organisation scolaire peu appropriée.

Un grand chantier est en route dans l'intérêt de l'enfant!



# GLOSSAIRE

**ACM** : Accueil collectif de mineurs (nommé aussi dans les textes réglementaires ACCEM : accueil collectif à caractère éducatif de mineurs)

**AL** : Accueil de loisirs déclaré (nommé parfois ASLH: accueil de loisirs sans hébergement)

**APC** : Activités pédagogique complémentaires

**ATSEM** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

**DDCSPP** : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

**DSDEN** : Direction des services départementaux de l'éducation nationale

**CLAS** : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

**CNFPT** : Centre national de formation de la fonction territoriale

**GAD** : Groupe d'appui départemental PEdT

**NRE**: Nouveaux rythmes éducatifs

**NRS**: Nouveaux rythmes scolaires

**NTAP** : Nouveaux temps d'activités périscolaires (autres appellations NAP, TAP...)

**PEdT** : Projet éducatif territorial (dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires)

**PE**: Projet éducatif d'un ACM

**PP**: Projet pédagogique d'un ACM

**Adresse électronique du Groupe d'Appui Départemental PEdT**, instance composée de DSDEN, DDCSPP, Caisse d'allocation familiale et Conseil général

Pour vous accompagner dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des PEdT :

[ddcspp-groupe-appui-pedt@jura.gouv.fr](mailto:ddcspp-groupe-appui-pedt@jura.gouv.fr)

Nous remercions l'ensemble des participants aux regroupements et les personnes qui ont répondu au questionnaire.

Annelise CAMUSET  
Marie-Claude DALLOZ  
Conseillères techniques et pédagogiques  
DDCSPP 39  
03 63 55 83 00  
[ddcspp-groupe-appui-pedt@jura.gouv.fr](mailto:ddcspp-groupe-appui-pedt@jura.gouv.fr)